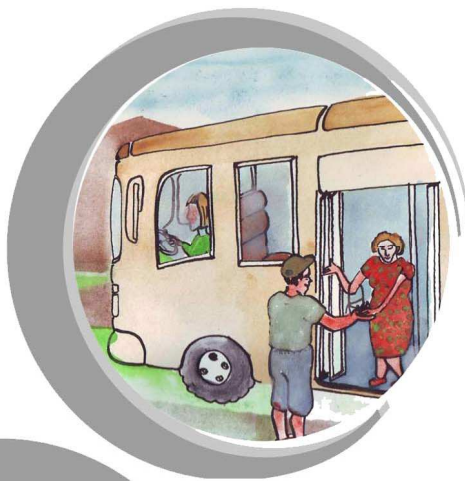


Un Agenda 21 pour notre territoire





Présentation de la démarche Agenda 21

2005-2006

SENSIBILISATION

Des élus à la démarche de développement durable

Novembre 2006

DIAGNOSTIC TERRITORIAL

Le diagnostic territorial est une synthèse des atouts et faiblesses du territoire à partir de laquelle vont pouvoir être engagés des axes de travail complémentaires aux actions déjà en place

Juillet 2007

TRADUCTION DU PROJET DE TERRITOIRE EN PLAN D' ACTIONS

Selon une démarche de développement durable

23 Octobre 2007

FORUM D'OUVERTURE DE L'AGENDA 21 DE VITRE COMMUNAUTE

Présentation de la démarche au grand public

Janvier à mai 2008

ATELIERS 21

Constitution de groupes de travail selon les thématiques du territoire constitués d'un panel représentatif de la société civile et des acteurs du territoire
Proposition d'actions prioritaires en vue d'un développement durable du territoire

Juin 2008

PRESENTATION DES PROPOSITIONS D' ACTIONS AUX DELEGUES COMMUNAUTAIRES

Restitution aux délégués communautaires du travail des ateliers 21 en vue d'un travail de priorisation des actions retenues

26 Septembre 2008

VALIDATION DE 15 PRIORITES D' ACTION AGENDA 21

Par le conseil communautaire de Vitre Communauté

Fin février à juin 2009

ELABORATION DU PROJET DE TERRITOIRE ET MISE EN PLACE D' UN SYSTEME D' EVALUATION DES ACTIONS

Élaboration en concertation avec les acteurs locaux, d'indicateurs permettant d'évaluer le résultats des actions par rapport aux enjeux du projet de territoire et de développement durable de l'Agenda 21 - Programme d'action qui définit les orientations du territoire en y incluant les priorités de l'Agenda 21

Mars 2009

PRESENTATION DES PRIORITES DE L'AGENDA 21

Aux participants des Ateliers 21

Juin 2009

FORUM DE SYNTHESE ET PRESENTATION DU DOSSIER AU MEEDAT

Présentation du projet de territoire à l'ensemble des citoyens de Vitre Communauté au cours du forum de synthèse et présentation auprès du Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du Territoire en vue d'obtenir la labellisation Agenda 21 pour le territoire de Vitre Communauté



2005-2006 SENSIBILISATION

Des élus à la démarche de développement durable

Pourquoi faire du développement durable dans une collectivité ?

A l'échelle d'un territoire, le développement durable peut se définir comme un objectif de conciliation des problématiques locales et des problématiques planétaires : dynamisme économique, préservation du patrimoine naturel, maîtrise des impacts sur l'environnement, équité sociale, solidarité, santé et qualité de vie.

Plusieurs raisons peuvent conduire les collectivités à inscrire leurs politiques dans une telle logique :

- une demande sociale pour un meilleur cadre de vie ;
- des synergies fortes entre choix environnementaux et impacts économiques ;
- une pression réglementaire et une action publique diversifiée et complexe, nécessitant une vision globale et transversale des impacts ;
- une urbanisation croissante ayant des incidences sur l'environnement.

Pour répondre à ces enjeux, Vitré Communauté s'est engagée dans la **démarche Agenda 21**.

Issu du Sommet de la Terre en 1992, un agenda 21 local offre un cadre de travail aux collectivités locales et leurs habitants pour y mettre en œuvre les concepts de développement durable. Un tel projet doit être imaginé avec la plus large participation de la population et des acteurs (associations, entreprises, administrations).

Les 4 étapes de mise en œuvre d'un Agenda 21

1 - Elaboration d'un diagnostic préalable donnant une bonne connaissance du territoire sur le plan économique, social, environnemental et organisationnel

2 - Définition d'une stratégie décrivant les objectifs à court, moyen et long termes, les méthodes et les moyens d'actions proposés, les acteurs et les partenaires impliqués ainsi que les critères d'évaluation.

3 - Mise en œuvre d'un programme d'actions transversales, concrètes et démonstratives

4 - Evaluation systématique et permanente des politiques menées et des actions engagées, dans une logique d'amélioration continue.



Novembre 2006

SYNTHESE DU DIAGNOSTIC TERRITORIAL

⇒ **Un territoire structuré, au positionnement géoéconomique favorable:**

- Un territoire au carrefour de trois régions, et une population jeune et en augmentation
- Une vision à long terme de la consommation de l'espace grâce au Programme Local de l'Habitat, et l'intégration de la notion de durabilité dans le logement
- Des modes de transport « doux » existants, mais qui demeurent insuffisants

⇒ **Un pôle économique fort, s'appuyant sur les ressources du territoire, mais vulnérable de par sa spécificité industrielle:**

- La présence d'une main d'œuvre de qualité
- Un taux de chômage parmi les plus faibles
- La création d'une Maison de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
- La proximité d'infrastructures de transport
- Des démarches environnementales et citoyennes, encore balbutiantes
- Une taxe professionnelle parmi les plus faibles de France
- Le souci de s'adapter aux évolutions structurelles du monde économique

⇒ **Un cadre de vie agréable, à préserver et à conforter:**

- Une approche globale et concertée à travers le Contrat Eau Paysage Environnement, le tri sélectif et le programme Bretagne Eau Pure
- Une réflexion amorcée sur les énergies renouvelables
- Un patrimoine naturel et touristique à fort potentiel

⇒ **Le développement social et humain pour tous, et un accès privilégié aux services, au cœur des préoccupations de Vitré Communauté:**

- Une politique volontariste de prévention et de lutte contre les inégalités.
- Une recherche permanente de services pour s'adapter aux besoins d'une population vieillissante
- Des services et équipements sportifs, culturels et de loisirs nombreux et bien répartis sur le territoire

⇒ **Une Communauté d'Agglomération qui devra aller vers une mobilisation renforcée des élus communaux et de la population:**

- Le souhait d'aller vers plus de transversalité et de concertation au sein de la collectivité
- La présence d'un Conseil de Développement à l'échelle du Pays



Juillet 2007

TRADUCTION DU PROJET DE TERRITOIRE EN PLAN D' ACTIONS

Le diagnostic territorial a permis de dresser un état des lieux en terme d'atouts/faiblesses du territoire mais également de déterminer les grands enjeux pour l'aménagement du territoire pour les années à venir.

Au regard de ce diagnostic et du cadre de référence du Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du Territoire, le projet de territoire a été retravaillé selon les 9 thèmes suivants:

- 1. Maîtriser l'urbanisation du territoire, quantitativement et qualitativement**
- 2. Concevoir les déplacements dans leur diversité**
- 3. Contribuer au dynamisme du tissu économique local**
- 4. Valoriser les espaces de nature et préserver la ressource en eau**
- 5. Développer les énergies renouvelables et y sensibiliser les différents acteurs**
- 6. Poursuivre et coordonner les actions sociales, de promotion de la santé et de lutte contre la précarité et l'exclusion**
- 7. Créer les conditions d'une accessibilité plus large à la connaissance, à la culture et aux loisirs**
- 8. Améliorer les pratiques internes de la collectivité**
- 9. S'inscrire dans une démarche de partenariat et de sensibilisation au développement durable**





23 Octobre 2007

FORUM D'OUVERTURE DE L'AGENDA 21 DE VITRE COMMUNAUTE

Après une phase d'évaluation de ses pratiques, Vitré Communauté a souhaité aller plus loin et préparer l'avenir en invitant au forum d'ouverture de l'Agenda 21, la population, les associations et les entreprises à proposer des actions allant dans le sens d'un développement durable du territoire.

Le forum d'ouverture qui a eu lieu le 23 octobre 2007 au Centre Culturel de Vitré, représentait un préambule à cette démarche participative en donnant ainsi l'occasion aux participants de se voir expliquer la démarche de développement durable à Vitré Communauté et également de pouvoir **s'inscrire aux ateliers de concertation** proposés selon les trois thématiques suivantes:

-Atelier 1: aménagement du territoire et développement économique, les transports et les déplacements

-Atelier 2: habitat et les économies d'énergie, les énergies renouvelables, l'environnement, l'eau et les déchets

-Atelier 3: la culture et les loisirs, les sports, la jeunesse, la solidarité

Une représentation théâtrale avec la pièce Partie Prenante® clôturait de manière humoristique ce forum, en mettant en scène l'évolution de quatre personnage porteurs de visions très contrastées des aspects écologiques, sociaux et économique du développement durable et de la responsabilité sociale.



Janvier à mai 2008

ATELIERS 21

Les ateliers de concertation sur la démarche Agenda 21 ont été nommés Ateliers 21.

L'objectif était de permettre à l'ensemble de la société civile de s'exprimer sur des thématiques d'intérêt général et de participer à la démarche de développement durable du territoire en proposant une liste d'actions concrètes pouvant être mises en œuvre à l'échelle du territoire de Vitre Communauté.

Modalités de la concertation:

⇒ Participation

Les ateliers 21 sont ouverts à tous les citoyens et membres d'associations souhaitant y participer. L'inscription dans cette démarche a valeur d'engagement citoyen d'une part et d'engagement en terme de disponibilité d'autre part puisque chaque personne inscrite s'engage à participer aux réunions.

Les délégués communautaires ne peuvent pas s'inscrire au sein des ateliers afin d'éviter toute ingérence politique dans un contexte de période électorale.

⇒ Fonctionnement des ateliers 21

Les ateliers sont au nombre de trois:

Atelier 1-aménagement du territoire, développement économique, transports, agriculture

Atelier 2-environnement, énergie, déchets, éducation au développement durable

Atelier 3-social, santé, culture, sports, loisirs

Il n'y avait pas de date de clôture des inscriptions, la démarche est donc ouverte à tous nouveaux participants intéressés. Les personnes intéressées pour participer peuvent s'inscrire à un, deux ou trois ateliers.

Les réunions ont eu lieu en soirée dans 4 communes et ne devaient pas dépasser 2 heures.

Dans un souci de représentativité de la société civile, les ateliers étaient composés à la fois de citoyens et de membres d'associations.

Une première réunion plénière a eu lieu le 8 janvier 2008 pour présenter la démarche Agenda 21, ainsi que la méthode de travail qui sera abordée lors des ateliers.

⇒ bilan des ateliers 21

Atelier 1: 18 participants

Atelier 2: 32 participants

Atelier 3: 17 participants

⇒ **50 propositions d'actions**

Les participants ont dû appliquer un système de notation pour chaque action variant de 1 à 4 (1 représentant la note la plus faible) et ont pu proposer des actions nouvelles.



Juin 2008

PRESENTATION DES ATELIERS 21 AUX DELEGUES COMMUNAUTAIRES

Afin de présenter aux délégués communautaires, le travail réalisé entre janvier à mai, par les participants des Ateliers 21, trois réunions thématiques leur ont été proposées:

Le mardi 24 juin: Urbanisation/Déplacements/ Vie économique

Le jeudi 26 juin: Environnement/ maîtrise de l'énergie/culture du développement durable

Le lundi 30 juin: culture/ loisirs/ solidarité/bonnes pratiques internes

Le but étant que les délégués s'approprient les actions proposées par les ateliers 21 et expriment leur avis sur chacune d'entre elles.

⇒ **50 délégués communautaires ont exprimé leur avis allant de « sans intérêt » à « très favorable »**

26 Septembre 2008

VALIDATION DE 15 PRIORITES D'ACTION AGENDA 21

Suite au travail réalisé par les ateliers 21 et les délégués communautaires par rapport aux propositions d'actions, le Conseil Communautaire a retenu et validé, le 26 septembre 2008, 15 actions prioritaires dans le cadre de la mise en place de l'Agenda 21 de Vitré Communauté .

Les 15 Actions prioritaires de l'Agenda 21 que propose de retenir le Conseil Communautaire:

URBANISATION

1. Le Scot et le PLH comme cadre de référence sur la consommation d'espace
2. Les principes de la Haute Qualité Environnementale dans toute opération d'aménagement ou de construction
3. Le soutien à l'activité économique et au dernier commerce en milieu rural

DEPLACEMENT

4. Le développement du réseau de transport en commun, navettes vers Torcé et Etrelles et le soutien au covoiturage
5. Faciliter les déplacements à vélo (schéma directeur cyclable) et l'aménagement de nouvelles pistes cyclables
6. Valoriser les circuits de randonnées et la trame verte entre Vitré et Fougères

ENVIRONNEMENT

7. La reconquête du bocage (programme Breizh bocage) et préservation de la qualité de l'eau
8. L'évaluation environnementale du territoire
9. La sensibilisation grand public (tri/valorisation des déchets; actions en faveur de la protection de la biodiversité en lien avec le service jeunesse)

ENERGIE

10. La maîtrise des consommations énergétiques de la collectivité
11. La construction d'une maison passive

INSERTION ET EMPLOI

12. Développer les chantiers d'insertion vers un public féminin

CULTURE / SPORTS

13. Repositionnement du festival du Bocage
14. Soutien à l'animation de la vie associative

PRATIQUES INTERNES

15. Intégration de critères environnementaux et sociaux dans les appels d'offres



Fin février à juin 2009 ELABORATION DU PROJET DE TERRITOIRE ET MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME D'ÉVALUATION DES ACTIONS

De septembre 2008 jusqu'à la fin du mois de février 2009, les différentes commissions se réunissent afin de réfléchir à la fois sur le programme d'action du projet de territoire mais aussi sur les actions qui s'inscriront prioritairement dans le cadre de l'Agenda 21.

Les actions de l'Agenda 21 s'intégreront donc pleinement dans le programme d'action du nouveau projet de territoire de Vitre Communauté.

Et parce que le programme d'actions fait intervenir à la fois des acteurs et des domaines variés comme le social, l'économique et l'environnemental, il nécessite un suivi régulier de la part des acteurs locaux.

Le principe de la concertation qui reste un des principes clés de la démarche Agenda 21, se poursuivra à travers la mise en place de l'évaluation des actions qui auront été validées par le Conseil Communautaire.

Ce suivi doit permettre de vérifier l'état d'avancement des actions et de vérifier que les résultats correspondent bien aux objectifs fixés initialement.

Mars 2009 PRESENTATION DES PRIORITES DE L'AGENDA 21

Au mois de mars 2009, les participants des Ateliers 21 seront à nouveau réunis dans le cadre d'une réunion de présentation des priorités Agenda 21.

Les priorités retenues seront celles issues du travail des participants et des élus de Vitre Communauté. Il s'agira alors d'expliquer le choix de ces actions par rapport à l'ensemble des propositions faites lors des ateliers de concertation.

Juin 2009 FORUM DE SYNTHÈSE ET PRÉSENTATION DU DOSSIER AU MEEDAT

L'objectif de Vitre Communauté est l'obtention du label Agenda 21 par le Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du Territoire.

Pour obtenir cette reconnaissance, Vitre Communauté doit présenter pour le mois de juin 2009 son dossier auprès du Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du Territoire.

Ce dossier devra être constitué des éléments suivants:

- **L'agenda 21 local** (ou le projet territorial de développement durable) présenté à la reconnaissance. Ce projet comprendra à la fois sa partie stratégique et le plan d'action qui la décline, si ces éléments font l'objet de documents distincts. Ce dernier doit préciser action par action : son coût, son échéancier, les maîtres d'ouvrage et les partenaires engagés

- une **synthèse**

- une **carte** géographique situant le projet

- une **délibération** du conseil adoptant le projet (stratégie et plan d'action)

- la **fiche d'identification**, suivie du résumé du projet en 1 page

- la **liste de personnes** (une dizaine) pouvant apporter des précisions utiles à la compréhension du projet

A noter...

Mise en ligne des documents complets sur le site du Pays de Vitré-Porte de Bretagne (rubrique documentations): www.paysdevitre.org

- Diagnostic territorial de Vitré Communauté
- Bilan des Ateliers 21
- Plan d'actions

Site internet de Vitré Communauté:

www.vitrecommunaute.org

Contact:

Vitré Communauté

BAHIER Jane

Chargée de mission développement durable et Agenda 21

' 02 99 74 52 61

@ j.bahier@vitrecommunaute.org

